

Police n° 81667660-11
N° de client MC367421
Période d'assurance
du 31/03/2022 au 31/03/2023
à compter de et jusqu'à midi (12 heures)

POLICE
Pertes et Avaries

Assuré
Monsieur Frédéric Nouel
12, rue d'Andigne
75016 Paris
FRANCE

Navire assuré

Type :	SY / JPK 10.80
Année de construction :	2018
Nom :	KARAVEL
Dimensions / matériaux de construction :	10,80 m x 3,65 m / Plastique fibre renf.
Moteur / puissance :	Volvo Penta D1-20 1 x 14 kW (= 19,0 CV)
Surface de voile :	73,00 m ²
Numéro de construction :	FR-JPKJOC24A814
Numéro d'immatriculation :	LO F83233
Pavillon ou Enregistrement :	France

Somme assurée

Valeur du navire (y compris équipement, moteur in-bord et annexes)	EUR	280.000,00
--	------------	-------------------

Prime de base annuelle :

EUR	2.066,54
------------	-----------------

Mode de paiement : annuel

Franchise :

EUR	2.750,00
------------	-----------------

Conditions

Conditions Plaisance Pantaenius (CPP), Partie A. Conditions Pertes et Avaries Pantaenius (MC MEU/ FR/ CPP 1218), Partie E. Conditions Générales Pantaenius (MC/ FR/ CPP 1218)

Contrairement au § 7 des Conditions Plaisance Pantaenius (CPP) - Partie A "Conditions Pertes et Avaries Pantaenius", la franchise stipulée dans la police s'applique en cas de dommage résultant d'un incendie, de la foudre, d'une explosion ou d'un cas de force majeure. Dans tous les autres cas, une franchise de 30 % du montant du sinistre avec au minimum celle stipulée dans la police est applicable. Pas d'application de franchise en cas de perte total du navire.

Pantaenius Clause de Vétusté Partielle SY (MC MEU/ FR/ 0920)

Contrairement aux §1 et 3 des Conditions Plaisance Pantaenius (CPP) - Partie A "Conditions Pertes et Avaries Pantaenius", les voiles de plus de deux (2) ans ne sont pas garanties.

Zone de navigation


La Mer Baltique, la Mer du Nord, la Mer de Norvège, et l'Atlantique Nord entre les latitudes 28° N et 67° N et longitudes 12° O et 30° E. (NEURO)

Les eaux de la Russie sont exclues

Police n° 81667660-11

Monaco, 25 Fév 2022

Pour les assureurs participants

Par pouvoir spécial 

Consortium : EURO3

Assureurs participants :

(Le premier assureur listé est l'apérateur)

- 25,00% Allianz Global Corporate & Specialty SE, Deutschland
- 7,50% Helvetia Versicherungs-AG, Deutschland
- 5,00% AXA Versicherung Aktiengesellschaft Bereich
Industriekunden Nord/ Industrie-Transport, Deutschland
- 20,00% Chubb European Group SE, Direktion für Deutschland
- 17,50% Kravag Logistic Vers. AG, Deutschland
- 15,00% AIG Europe S.A., Direktion für Deutschland
- 10,00% HDI Global Specialty SE, Deutschland